

Fiche technique

3M™ Virtua™ AP-Lunettes de sécurité



Description du produit

Les nouvelles lunettes de protection 3M™ Virtua AP se caractérisent par un style unisexe élégant conçues pour être portées aussi bien par les hommes que par les femmes. La forme enveloppante assure une protection latérale intégrale pour une meilleure sécurité et une meilleure protection. Le nouveau design offre une excellente couverture ainsi qu'un bon champ de vision. Ce produit est disponible avec des oculaires incolores ou gris. Les oculaires gris protègent contre l'éblouissement du soleil. Testées et approuvées CE au regard de EN166 :2001+A1 :2009.

Domaine d'utilisation

Ce produit est destiné à la protection contre les particules à grande vitesse à faible énergie (F) aux extrêmes de température -5°C et +55°C, (T) en accord avec EN166 :2001. Ces lunettes protègent également contre les radiations UV en accord avec EN170 :2002 et contre l'éblouissement du soleil selon EN172 :1994 (pour les oculaires gris seulement).

La nouvelle série 3MTM Virtua AP englobe des produits qui sont conçus pour une utilisation dans différents environnements dont l'utilisation en extérieur où une protection supplémentaire contre l'éblouissement est un facteur clé.

Caractéristiques

- Oculaires de classe optique 1 pour une haute clarté optique et un port prolongé.
- Design unisexe élégant.
- Protection additionnelle avec couverture des sourcils intégrée.
- Légères (26gr) pour un confort maximum.
- Forme arrondie pour une excellente couverture et un bon champ de vision.
- Oculaires en polycarbonate renforcé avec traitement anti-rayures pour une meilleure vision et une meilleure durabilité.

Applications

Ces produits peuvent être utilisés dans un large éventail d'applications industrielles dont :

- Fabrication industrielle
- Bâtiment
- Génie industriel
- Assemblage
- Menuiserie
- Bricolage

Normes et approbation

Ces lunettes de sécurité répondent aux exigences essentielles de sécurité de l'article 10 de la Directive de la Communauté Européenne 89/686/EEC et sont ainsi marquées CE.

Ces produits ont été examinés à l'étape d'élaboration par INSPEC International Ltd., 56 Leslie Hough Way, Salford, Greater Manchester M6 6AJ, United Kingdom (Organisme Notifié numéro 0194).

Ces lunettes de protection sont testés et approuvés CE selon la norme EN166 :2001.

Marquage

Les oculaires et les montures sont marqués selon les exigences de la norme EN166:2001 et les normes associées dont EN170:2002 (pour la protection contre les UV) et EN172 :1994 (pour la protection contre l'éblouissement).

Exemple de marquage d'oculaire:

Code de filtration et échelon de protection contre les UV :2C-1.2 (selon EN170:2002)

Identification du Fabricant: 3M

Classe Optique: 1

Symbole de la résistance mécanique: FT (impact à grande vitesse, faible énergie)

Exemple de marquage de monture:

Identification du Fabricant: 3M

Référence du produit: Virtua AP

Norme Européenne: EN166

Symbole pour la résistance au test de particules à grande vitesse à des extrêmes de température: FT (Impact à forte vitesse, basse énergie)



Explication du code de filtration et des numéros d'échelon

Veuillez vous référer au tableau ci-dessous pour plus d'information

produit	type d'oculaire	Marquage de l'oculaire	Explications	Commentaires
Virtua™ AP	incolore	2C-1,2	2C: Code du filtre à UV. 1.2: Numéro de l'échelon.	La reconnaissance des couleurs n'est pas affectée. Pour les sources qui émettent principalement des radiations ultra-violettes dont la longueur d'onde est inférieure à 313nm et dont l'éblouissement n'est pas une composante importante. Cela couvre les spectres des UVC (280nm - 313nm) et la plupart des spectres des UVB (100nm - 280nm).
Virtua™ AP	gris	5-2,5	5: Code du filtre pour l'éblouissement 2.5: Numéro de l'échelon.	Bonne différenciation des couleurs à la lumière du soleil, aide à réduire la fatigue visuelle en condition d'éblouissement. Améliore l'acuité en forte luminosité.

Matériaux

Composant	Matériau
Oculaires	Polycarbonate
Monture	Polycarbonate
Branches	Polycarbonate
Pont nasal intégré	Polycarbonate

Avertissements

- Ne jamais modifier ou altérer ce produit
- Ne pas utiliser ce produit contre les risques autres que ceux mentionnés dans ce document.
- Ces produits ne sont pas adaptés au meulage.
- Selon la norme EN166:2001 les lunettes de protection ne peuvent pas être testées et approuvées pour se protéger des liquides. Quand la protection contre les liquides est spécifiée, un produit adapté devrait être utilisé, par exemple des lunettes masques de sécurité.
- Ces produits ne sont pas conçus pour être porté au dessus de lunettes de vues.

Gamme de produits



71512-00000M
3M™ Virtua™ AP (oculaires incolores)



71512-00001M
3M™ Virtua™ AP (oculaires gris)

Valeurs de transmission et d'absorption de la lumière

Produit 3M	Teinte de l'oculaire	Echelon de l'oculaire	% absorption de la lumière UV (210nm - 313nm)	% absorption de la lumière UV (313nm - 365nm)	% transmission de la lumière visible
Virtua™ AP	incolore	2C-1,2	99.99	90	90
Virtua™ AP	gris	5-2,5	98	79	21

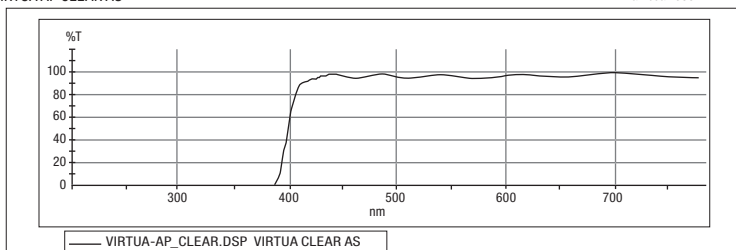


Courbes de transmission

Virtua™ AP- Transmission lumineuse (oculaire incolore)

VIRTUA AP CLEAR AS

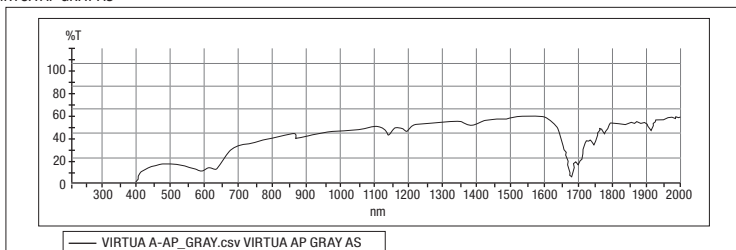
Lambda 1050



Virtua™ AP- Transmission lumineuse (oculaire gris)

VIRTUA AP GRAY AS

Lambda 1050



Transmission lumineuse EN172 :1994 :15.162 %

Transmittance spectrale maximale 280-315 nm (EN172 :1994) :0.01 %T

Transmittance spectrale maximale 315-350 nm (EN172 :1994) :0.01 %T

Transmittance spectrale moyenne 315-380 nm (EN172 :1994) :0.00 %T

Transmittance spectrale minimale 500-650 nm (EN172 :1994) :12.23 %T

APPLICATION FAST SET

483 Avenue Lazare Ponticelli
77220 Gretz-Armainvilliers
Tel : (+33)1 64 16 41 63 - Fax : (+33)1 64 16 48 67
contact@afs-bicomposant.fr
www.afs-bicomposant.fr

Avis important

3M rejette les responsabilités de tous types, directes ou indirectes (en ce compris, mais sans s'y limiter, la perte de profits, d'affaires et/ou de clientèle) découlant de la confiance accordée aux informations fournies dans le présent document par 3M. Il appartient à l'utilisateur de déterminer l'adéquation des produits à leur utilisation prévue. Aucun élément de la présente déclaration ne pourra donner lieu à l'exclusion ou à la limitation de la responsabilité de 3M en cas de décès ou de blessure résultant de sa négligence.



Département Solution pour la Protection Individuelle

3M France
Bd de l'Oise
95006 Cergy Pontoise
Cedex
France
Tél: 01 30 31 65 96
Fax: 01 30 31 65 55
Web: www.3m.com/fr/securite

Veuillez recycler. © 3M 2011.
Tous droits réservés.